

pale : Les chauves portant perruques auront droit au même rabais.

Le sous-amendement étant mis aux voix a été adopté sur la division suivante :

Pour :—Leblanc, Harvey, Beauvais, Des Osiers, McShane, Meunier, Vincent, Stephens, Schofield, Clark, Beullac, Brahad, Rolland, Stevenson, de Bellefeuille, Laviolette, Chierri, Corbeille, Damour, Contant, Cormier, Boucher, Robert, Valois, Lachapelle, Toupin, Forest et Naegelé—28.

Contre :—Bisaillon, Gravel, Devins, Sevigny, Ducondu, Couture, Sutton, Tiffin, Forget, Harris, Moreau, Pringle, Emond et Bilodeau—14.

La motion principale telle qu'amendée est alors adoptée.

M. Corbeille présente le rapport du comité sur les amendements projetés à la charte de l'association.

Il dit : Il s'est glissé de graves abus dans la société, faute de s'entendre sur les qualités qui constituent le véritable homme chauve.

Des individus avec des touffes de cheveux sur la nuque, le front ou les tempes prétendent avoir le droit d'entrer dans notre confrérie. Le comité a mis la question à l'étude et a consulté les membres les plus éminents de la faculté de médecine, ainsi que les juristes les plus savants de la ville. Il en est arrivé à la conclusion qu'il fallait définir de la manière la plus stricte le nombre de cheveux qu'un homme devait porter sur la tête afin d'avoir les qualifications requises pour entrer dans notre association. Pour ma part je n'exige pas que la tête de chacun de nos membres soit un véritable skating rink. Non je tirerai la ligne ailleurs.

Le comité a été unanime à signer un rapport suggérant à l'association de présenter à la législature de Québec un bill amendant sa charte en y insérant une clause en vertu de laquelle aucune personne ne pourra être admise dans l'association des Chauves de Montréal si elle a plus de quatre cheveux.

Le bill sera confié à l'honorable Jean Blanchet, un député dévoué aux intérêts de notre confrérie. Le Dr Ross sera le parrain du bill dans le conseil législatif. (Applaudissements prolongés.)

Le rapport a été adopté à l'unanimité des voix.

Le comité de régie présente un rapport sur les candidats qui aspirent à l'honneur de devenir membres de l'Association. Il déclare que la candidature de M. Charles Barsalou n'est pas acceptable attendu que ce monsieur n'a pas une calvitie absolue.

D'après un rapport d'experts, sa chevelure est simplement mitée en plusieurs endroits.

M. Barsalou n'est pas un chauve proprement dit.

MM. Chs Meunier et Boucher demandent au président de paier pendant un quart d'heure afin d'aller se mouiller la lnette chez Black Joe.

Cette permission leur est accordée.

M. G. W. Stephens, le sourcil froncé, des éclairs dans les yeux et nuage sur le front, se lève et prend la parole.

M. le président et messieurs, on m'a appelé le *watch dog* de la corporation de Montréal, je veux être celui de l'association des Chauves. Il s'ourdit un infâme complot contre votre société. Les conspirateurs font un travail ténébreux dont le but est de saper la base de votre association.

Heureusement mes regards de lynx ont traversé l'ombre dont ils s'entourent. J'ai surpris vos ennemis dans l'exécution de leurs projets odieux. J'ai bondi d'indignation en voyant ces hyènes, ces chacals, ces panthères sans pitié, qui déchirent le sein de la société dans un intérêt purement mercenaire. Ces hommes, ils sont ici dans la salle.

L'échevin Stevenson.—Nommez-les, nommez-les !

M. G. W. Stephens.—Avant de les nommer afin qu'ils soient voués aux gémonies je vous dirai en peu de mots comment ils travaillent à la démolition des œuvres qui vous sont chères. (Rumeurs aux bancs des barbiers et des pharmaciens). Ces faux frères que vous comptez dans vos rangs non contents de vendre des produits chimiques pour faire repousser les cheveux, préparent eux-mêmes ces compositions sur une grande échelle pour les lancer dans le commerce. Ils portent l'audace jusqu'à conseiller à nos amis de se frictionner le crâne avec le Rum et Quinquina, le Hair Renewer, le Hair Invigorator, le Luby, la Valeria, et une foule d'autres préparations. (Honte ! Honte !) Je vois ici plusieurs barbiers qui trempent dans l'infâme conspiration tramée contre notre institution. Si un chauve se présente dans une boutique ils lui insinuent avec une noire perfidie qu'ils sont agents pour la vente de ces compositions maléfaisantes. Je demande à l'association de flétrir comme elle le mérite la conduite des pharmaciens qui vendent des renovateurs de la chevelure. Ces pharmaciens, je ne crains pas de les nommer, ce sont MM. R. Devins et G. Laviolette, tous



L'AMUSEMENT DU VIOLON

L'Etendard et la Patrie exécutant une fandango aux accords de notre instrument.

deux propriétaires de grandes pharmacies. Je les voue à la vindicte de la société. (Cris, désordre parmi les barbiers.)

Le Président.—Silence ! silence ! Je ferai observer à M. Stephens qu'il n'y a pas de motion devant le fauteuil.

M. Stephens.—J'en fais une et la voici : Il est proposé par G. W. Stephens, secondé par l'échevin Stevenson que MM. Laviolette et Devins ont violé la constitution et les règlements de l'Association des Chauves en vendant certaines préparations chimiques pour produire la croissance des cheveux sur les têtes ornées de calvitie et que leur conduite doit être sévèrement censurée et que si ces messieurs ne cessent pas ce trafic hostile à nos intérêts, ils seront bannis de la société.

Cette motion ayant été mise aux voix a été adoptée sur une division de 34 pour et 2 contre.

M. Urgèle Denis donne avis qu'à la prochaine séance il présentera une motion à l'effet de nommer M. Boucher, inspecteur des crânes de la société.

Il devra faire un rapport semestriel et lorsque ce rapport ne déclarera pas carence sur la tête d'un membre de l'association, le dit membre sera expulsé.

Le comité de finance présente son rapport suggérant à la société d'offrir un prix de \$500 pour le meilleur travail sur le moyen le plus effectif de paralyser la nutrition des bulbes pileuses et d'empêcher la sécrétion de la matière mucoso-cornée qui se transforme en filaments pileux.

Le président dit qu'il se propose de présenter à l'association un chat extraordinaire. Ce félin aime tant les chauves qu'il n'attrape plus que des chauves-souris.

Après la discussion de quelques questions de routine la séance est ajournée *sine die*.

Alleluia ! le carême s'en va ! Où faut-il se décarêmer ? Parbleu ! C'est au grand restaurant du Tonneau Rouge de Jos. Gauthier & Cie, No 88, rue Saint-Laurent. C'est là où l'on trouve le vin généreux qui impose une vigueur nouvelle dans le système. Si Gargantua reparaisait sur la terre il se rendrait tous les jours au Tonneau Rouge parce qu'il y trouvera un verre colossal de la meilleure bière de Montréal pour cinq centins.

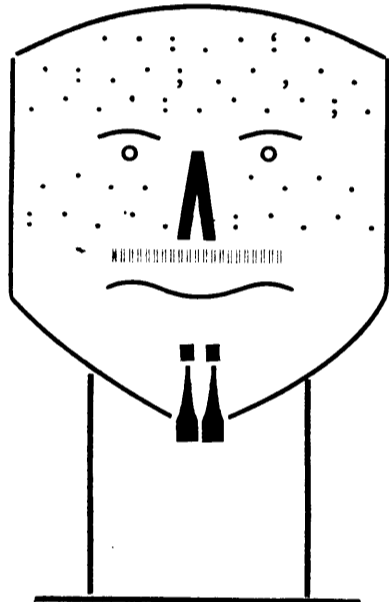
\*\*

LA VEUVE ET LE MAITRE DE FORGES

Dans son quatrième volume *La Bibliothèque Française* publie un splendide roman d'Octave Feuillet : *La Veuve* et en même temps l'admirable comédie de Georges Ohnet intitulé *Le Maître de Forges* que Sarah Bernhart joue en ce moment aux Etats-Unis avec un succès immense. Cette pièce a déjà été présentée à Montréal au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame et avait fait fureur dans le temps.

L'abonnement à cette importante publication est de \$1.50 par an. S'adresser à La société des Publications françaises, 32 rue St Gabriel à Montréal.

TYPO-GRAVURE



L'HONORABLE M. GAGNON

SECRÉTAIRE PROVINCIAL

(D'après une photographie de Livernois)

LE VIOLON, à l'instar du *Monde* et d'autres grands journaux, commence à publier aujourd'hui une série de portraits de nos contemporains. Nous avons fait venir de New-York à grands frais un appareil puissant pour la typo-gravure et nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré pour les sacrifices énormes que nous nous imposons pour mettre notre journal au niveau artistique de nos grands confrères.

Nous donnons aujourd'hui le portrait de l'honorable M. Gagnon, secrétaire provincial. Pour la fidélité de la ressemblance, la hardiesse des lignes, la délicatesse des demi-teintes, les particularités de l'épiderme et l'expression de la physiologie, nous pouvons dire, sans nous vanter, qu'aucun journal de la Puissance n'a encore donné à ses lecteurs une œuvre artistique aussi bien réussie sous tous rapports.

Coups d'Archet

Nous voyons dans les rapports du parlement de Québec que l'ex-maire Beaugrand de Montréal, présente une requête pour faire incorporer le *Trappeur*. Il y a évidemment erreur. On aurait dû dire la *Trappe*.

\*\*

Il n'est pas du tout surprenant que M. L. O. David, le député de Montréal-Est, présente à la chambre de Québec un bill dont une clause donne le droit de voter aux femmes. M. David est père de dix ou douze jolies petites filles. Ça sera dix ou douze voix de plus pour son parti.

\*\*

Entendu en Cour de police. —Regarde donc M. Nazaire Bourgouin, l'avocat du revenu. Il me semble qu'il perd ses cheveux.

—Cela est tout naturel, ses cheveux sont perchés si haut qu'ils ont le vertige... et ils tombent.

La biographie de l'échevin R. Préfontaine a paru samedi dernier dans les colonnes du *Monde* avec son portrait tracé par un crayon magistral. La biographie est assez bonne, seulement il y a une lacune. M. Préfontaine dans les notes qu'il a fournies au reporter a oublié de dire qu'il a pratiqué le droit pendant plusieurs années avec M. David Major. Il parle bien de sa société avec MM. Wilfrid Prévost et Robidoux, mais l'associe qu'il a eu le plus longtemps est passé sous silence. M. Major serait-il ignoré aujourd'hui parce qu'il est toujours resté un fervent conservateur ?

\*\*

Nous avons reçu l'autre jour une carte-poste de Saint-Alexandre de Kamouraska, portant les lignes suivantes :

" Monsieur le rédacteur,

" Je vous serais infiniment obligé en publiant dans vos colonnes pourquoi le G. V. Trudel est toujours représenté dans vos gravures entouré de *carottes*. J'aimerais beaucoup à connaître le mot de l'énigme. Si c'est, comme je pense, qu'il est grand mangeur de carottes, je pourrais contracter avec lui pour lui en fournir autant qu'il en aura besoin et de belles, car je me propose d'en planter encore un champ entier cette année.

" UN ABONNÉ DU VIOLON."

Le G. V. Trudel aime la carotte passionnément. C'est son mets favori. Nous ne croyons pas que votre champ soit assez vaste pour produire la quantité de cette racine qu'il peut consommer dans une année. Dans les diocèses de Montréal et de Trois-Rivières la récolte du G. V. Trudel n'a pas été aussi abondante qu'il l'espérait. A Valleyfield un monsieur qui avait promis de lui en fournir au montant de \$3,000, a failli à son engagement. La récolte de carottes pour le G. V. a également manqué dans les paroisses suivantes : St-Augustin (Deux-Montagnes), Mascouche, St-Justin (Maskinongé), St-Germain de Grantham, St-Alexandre (Iberville), Ste-Anne de Sorel, St-Vincent de Paul (Montréal), St-David (Yamaska), St-Thomas de Pierreville, Ste-Anne de Bellevue, Ste-Angélique (Papineauville) et Laprairie.

Comme vous le voyez, vous aurez une excellente occasion de vendre votre récolte. Si vous ne pouvez pas venir à Montréal, adressez-vous à M. J. P. Tardivel, de la *Vérité*. Ce monsieur vient d'être nommé Petit Vicaire pour le diocèse de Québec et des paroisses du golfe. Le P. V. Tardivel visitera probablement votre paroisse au cours du mois de mai et vous donnera tous les renseignements que vous désirez.

\*\*

Les personnes qui s'intéressent au commerce du tabac savent que cet article a subi la semaine dernière une hausse sensible sur le marché. Pensez-vous que le vrai Brazeau s'occupe de ça ? Pas plus que de sa première chemise. Il continue à vendre aux mêmes prix du détail. En voulez-vous une idée. Tenez : Cigare Crème de la crème 5 cts., Henry Clay (genuine) 3 pour 25 cts., Noisy Boys 3 cts., Progress 3 cts., Picador (importé) 3 pour 25 cts., Hero 4 cts., Cable 3 cts., etc. Le vrai Brazeau est au No. 47, rue Saint-Laurent.

\*\*

*La Bibliothèque à Cinq Cents* voit chaque jour son succès s'affermir. D'où lui vient cette faveur particulière du public ? Il suffit de parcourir au hasard un des numéros hebdomadaires de cette intéressante publication, et l'on se rendra immédiatement compte du choix éclairé, de l'attention scrupuleuse qui président à sa composition.

Les sujets les plus variés dans le Roman, la Littérature, l'Histoire, les Voyages, les Scènes du Désert ou de la Vie Indienne, y sont tour à tour développés avec l'attrait puissant des poignantes émotions que font naître les grands spectacles de la nature, et l'analyse des sentiments les plus tendres et les plus délicats du cœur humain.

A ces divers titres, *La Bibliothèque à Cinq Cents* a sa place marquée d'avance à tous les foyers, où elle fera les délices du vieillard aussi bien que celles de la jeune fille.

Prix d'abonnement : un an, \$2 50 ; six mois, \$1.25. S'adresser à Poirier, Bessette & Cie, 1540 Rue Notre-Dame, Montréal

LOTÉRIE NATIONALE

\$30,000

DE PRIX SERONT TIRÉS

LE 20 AVRIL 1887

PRIX DU BILLET, \$1.00

Pour obtenir billets, informations, etc., s'adresser au secrétaire.

S. E. LEFEBVRE, 19 rue St-Jacques.